

## DÉMARCHAGE EN ASSURANCES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV072	1 jour - 2 h	Bases	Classe virtuelle	179,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

- Du 11/06/2025 au 11/06/2025

### OBJECTIFS

- Appliquer les obligations légales et réglementaires en matière de démarchage téléphonique
- Identifier les objectifs et les sanctions en cas de manquements aux obligations légales et réglementaires

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Une formation d'actualité 100% en ligne. Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel, formateur expert de l'Ifpass formé à l'animation de groupes à distance.**

## PROGRAMME

A. Cadre général de la vente d'un contrat d'assurance

1. Informations précontractuelles
2. Devoir de conseil
3. Documents contractuels

B. Cadre général de la vente par téléphone

1. Protection du consommateur : Loi Naegelen du 24 juillet 2020 et la réforme du courtage (Loi du 8 avril 2021)
2. Dispositifs à respecter

C. Rencontre des deux cadres

1. Règles communes appliquées
2. Règles spécifiques

D. Sanctions des différentes autorités de contrôle et des juges

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés de clientèle  
Téléconseillers  
Intermédiaires d'assurance  
Chargés d'études juridiques  
Chargés de conformité  
Auditeurs  
Risk managers

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base en assurance

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

179,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/01/2025 à 09:58